

## Déclaration liminaire de la Fédération Syndicale Unitaire

Cette réunion du CHSCTMEN est la première depuis la nomination du nouveau ministre.

Sans faire un bilan exhaustif des effets sur la santé des personnels des réformes, des modes de management, du manque de personnel et de l'état du dialogue social, la FSU souhaite dans cette déclaration liminaire attirer l'attention et alerter sur de nombreux points. Certains seront abordés plus précisément lors de cette réunion, mais d'autres n'ont pas été repris par l'administration dans l'ordre du jour. Nous souhaitons cependant au sujet de ces derniers obtenir des réponses ou des explications.

Quels moyens pour les référent-es axe 5 du plan égalité pro ?

L'absence de ce point à l'ordre du jour est inquiétante et ce d'autant plus que les moyens doivent être anticipés pour la rentrée dès à présent. La FSU s'inquiète du manque de dynamique du ministère et dans de nombreuses académies sur la déclinaison du plan national pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Le 18 janvier 2022 le ministère s'était engagé sur une formation des référent-es axe 5 et sur l'élaboration d'une fiche sur leurs missions à diffusion académique.

La FSU réitère sa demande de moyens dédiés aux référent-es afin qu'ils-elles puissent mener leurs missions à bien. La FSU réitère également la désignation d'un-e référent-e départemental-e, comme nous l'avions formulé dans notre avis du 18 janvier 2022.

Concernant les covid-long et les post-covid.

Quelles sont les perspectives pour la reconnaissance des Covid long en affection longue durée (ALD), pour permettre une meilleure protection sociale et prise en charge médicale des personnels ? Le ministère doit aussi garantir l'octroi de CLM pour les personnels atteints d'un covid long ou d'un post-covid. La question se pose aussi sur la reconnaissance en maladie professionnelle.

**Il est urgent que le ministère de l'Éducation nationale porte cette question au plus haut niveau.**

Concernant le guide de traitement d'une alerte suicidaire, une nouvelle fois, la FSU demande sa diffusion et sa mise en ligne sur le site du ministère, sur la page dédiée à la santé au travail.

Ce guide ne permet pas de mettre en oeuvre une véritable prévention primaire, laquelle impliquerait une analyse approfondie et objective des éléments de l'organisation institutionnelle du travail qui génèrent les risques psychosociaux. Pour autant, la FSU s'est pleinement impliquée dans sa réalisation car un tel guide est indispensable sur le terrain. Ce guide a été présenté en CHSCT ministériel en mars 2021. Cela fait donc plus de deux ans que les travaux ont débuté et plus d'un an, après sa validation en instance, qu'il est dans un tiroir ; alors même que l'alerte suicidaire, qu'elle qu'en soit la cause, peut être exprimée sur le lieu de travail dès lors que chacune et chacun y passe une grande partie de son temps. Bien que les enjeux ne reposent pas uniquement sur la publication

d'un protocole de prise en charge des alertes, en bloquant de fait la diffusion, le MEN empêche la protection de ses personnels contre ce risque et manque à son devoir d'employeur.

Nous rappelons que ce travail avait été conduit après le CHSCTMEN extraordinaire consécutif au suicide de Christine Renon et qu'il constituait une réponse a minima de l'institution. Il est temps que le MEN sorte du déni, reconnaisse l'existence d'un mal-être profond chez les personnels pouvant conduire à la tentative de suicide et qu'il mette tout en oeuvre pour prévenir ces risques.

Concernant la situation des personnels de direction, la question a été abordée et présentée en séance du CHSCTMEN en novembre 2018, mais le sujet n'a pas été repris depuis alors que leurs conditions de travail ont continué de se dégrader.

A ce propos nous nous interrogeons sur la mise en oeuvre des OSM 2022 sur l'ensemble des personnels pour lesquels une attention particulière doit être portée (PERDIR, AESH, infirmiers, personnels affectés dans les services en charge des examens et concours et les personnels en charge des missions de jeunesse, d'engagement et de sport dans le cadre du suivi du transfert et des réorganisations associées)

Quelle évaluation des risques, actions de prévention et d'amélioration des conditions de travail sont prévues à ce jour pour ces personnels?

### **Il est temps que la santé des personnels soit un réel enjeu pour le ministère.**

Il est urgent que le MEN prenne en considération les observations reportées dans les RSST et les DGI, ainsi que dans les différents rapports qui font tous mention des difficultés liées au climat de travail, à la relation au travail, aux violences, à l'usure et à l'épuisement professionnels.

Concernant la mise en oeuvre de l'Ecole inclusive et l'accueil et prise en charge d'élèves au comportement hautement perturbateur, l'état des lieux de la souffrance des personnels et les carences institutionnelles sont alarmants et largement documentés par les observations aux RSST en constante augmentation.

Toutes ces observations sont des signaux d'alerte qui devraient être étudiés et servir de base pour définir et mener une politique de prévention primaire jusque là inexistante.

Pour les personnels du second degré, un point sur l'organisation du baccalauréat général et technologique est à l'ordre du jour de cette séance, sur proposition de l'administration. Nous y reviendrons, mais nous souhaitons souligner en propos liminaire que les demi-journées banalisées pour la correction des épreuves de spécialité en Terminale dont le principe était revendiqué par la FSU étaient indispensables. Mais l'actuelle désorganisation des examens fait peser sur les enseignant·es, particulièrement sur ceux de Lettres, une charge de travail inacceptable quand en plus se cumulent les corrections de BTS.

La crise du recrutement que tout le monde peut observer, mais aussi la hausse des démissions et des demandes de ruptures conventionnelles sont les conséquences et les révélateurs des politiques qui ont largement déprécié les métiers de l'Education nationale et qui ont mis la lumière sur le manque d'attractivité, les tensions et la dégradation profonde des conditions de travail. Les déficits en personnels vont se généraliser dans tous les départements et les académies à la rentrée prochaine, dégradant encore davantage l'existant. Quelles réponses le ministère va-t-il apporter pour anticiper ces situations de crise ? Les déclarations récentes du Président de la République sur une soi-disant école du futur ne vont certainement pas dans le bon sens.



**ENGAGÉ-ES POUR  
DE MEILLEURES  
CONDITIONS DE TRAVAIL**